



# Naturalisation, au chômage et reconversion

Par **CamilleMillard**, le 12/03/2024 à 15:46

Bonjour,

J'ai déposé une demande de naturalisation en octobre 2023. Depuis, j'ai conclu une rupture conventionnelle et je suis actuellement au chômage. Je considère une reconversion professionnelle car mon métier a été néfaste pour ma santé physique et mentale, mais j'ai peur que cette reconversion ait un impact sur ma demande car un changement de carrière dans le cadre de cette demande ne fait pas forcément preuve de stabilité.

Au cours des 5 dernières années, j'ai eu 3 contrats (deux CDI avec la même boîte, il s'agit d'une évolution au sein de la même entreprise), un CDD qui a eu lieu entre ces deux CDI (même métier) et 1 période de chômage d'un an.

Côté intégration, j'ai toutes les chances de mon côté. Mon niveau de français est le plus haut avant le niveau natif. Je pense que mon entretien pourrait très bien se passer.

Je suis consciente qu'il est impossible de prévoir la décision de l'administration, mais selon votre expérience, pouvez-vous en toute franchise me dire quelles sont les probabilités de voir ma demande acceptée ? Le risque d'ajournement/refus est-il important ?

Merci de vos réponses.

Par **youris**, le 12/03/2024 à 16:22

bonjour,

la naturalisation française est toujours une décision discrétionnaire de l'administration qui peut la refuser même si le demandeur remplit toutes les conditions.

une des conditions essentielles, outre l'assimilation à la communauté française ( accord avec les principes et valeurs essentiels de la République ) est l'intégration professionnelle.

il est impossible de prévoir la réponse à votre demande.

salutations